

### Prochain Conseil Général

Le prochain Conseil Général aura lieu le 9 décembre 2019 à 20h00, à la salle du Conseil du Collège. Le budget 2020 y sera présenté.

### Levée de la restriction d'eau

Suite à l'avis de restriction d'eau du 14 octobre dernier, nous vous informons qu'au vu de la situation actuelle et des prévisions météorologiques, l'avis de restriction est levé avec effet immédiat.

### Sapins de Noël

Les sapins de Noël seront à votre disposition:

- ✓ Dès le 13 décembre
- ✓ Dans le préau de l'Eglise
- ✓ En libre-service

### Heures de Commune

Rappel : les décomptes d'heures sont à transmettre au plus tard le 30 novembre, merci !

### Fermeture du Bureau Communal pendant les fêtes

Le bureau communal sera fermé pendant les fêtes de fin d'année, du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Réouverture aux horaires habituels le 6 janvier 2020. Belles fêtes !



## BULLETIN D'INFORMATION

# COMMUNE DE BOFFLENS



## Novembre 2019

## MARCHE DE NOEL 2019

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Dès 10 heures jusqu'à environ 17 heures, la 4ème édition du Marché de Noël ouvrira ses portes pour vous accueillir dans la grande salle du village avec quelques stands sous une tente à l'abri...

Nos habituelles Abeilles vous proposeront leurs succulentes douceurs et boissons chaudes. D'autres stands de restauration seront présents, dont La Gamme' L avec Lorraine Fragnière-Besson et les délicieuses crêpes de Francine Berthoud... tout comme l'année passée, le comité du FestiBoc tiendra le bar et vous proposera aussi leur vin chaud.

En ce qui concerne l'animation, les accordéonistes de la Ste Accordia d'Yverdon, seront de retour à 15h00 pour une heure de mélodies modernes et dynamiques. Tout comme l'année passée, nous compterons sur la présence d'une Grimeuse (maquillages et tatouages) pour les enfants de 10h00 à 12h00.

De plus, il y aura un atelier bonbons pour nos têtes blondes tout au long de la journée, tenu par Juliette et Lilou.

Venez nombreux participer à la réussite de ce quatrième marché de Noël et partager un moment convivial et chaleureux. Et n'hésitez pas à en parler autour de vous !!!

Je me réjouis de vous voir et vous revoir !!! A tout bientôt !!!

Caroline Montandon - 078/738.25.32



## Bulletin Communal

Merci de prendre note que dès janvier 2020, le bulletin communal servira uniquement aux communications de la Municipalité.

Toutes les informations concernant des événements ou activités liées au village, seront affichées sur le site internet uniquement ([www.bofflens.ch](http://www.bofflens.ch)). Si vous avez un événement à annoncer, merci d'envoyer un email avec toutes les informations utiles au greffe ([bofflens.greffe@gmail.com](mailto:bofflens.greffe@gmail.com)). Si vous avez une affiche, elle peut être téléchargeable sur le site internet de la Commune, sur simple demande.

## Quelques informations importantes...

### **Elagage des haies**

Les propriétaires de haies ou d'arbres sont tenus de les tailler ou de les élaguer. Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public et les haies ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur. Merci à tous de vous assurer que cela est respecté et dans le cas contraire d'y remédier avant le 15 décembre.

### **Calendriers**

Les calendriers 2020 offerts par la Commune, seront à disposition vers l'entrée du bureau communal avant la fin de l'année, servez-vous ☺

### **Entretien du domaine communal**

La Municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans l'entretien de notre beau village, merci pour votre travail qui fait de Bofflens un endroit si agréable à vivre.

